

Bibliothèque

[Retour](#)

[Déclarations publiques d'Intérêts](#)

[Transparence](#)

Déclarations publiques d'Intérêts

- **Déclaration publique d'intérêts de l'INDS**

Les membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et, le cas échéant, du bureau ainsi que les membres du Comité d'expertise sur l'intérêt public, le-la directeur-trice et l'ensemble des personnels recrutés par l'INDS ou mis à sa disposition sont tenus lors de leur prise de fonctions, d'établir une déclaration de liens d'intérêt. Cette déclaration d'intérêts est actualisée chaque année et à chaque changement de situation.

[Consulter les DPI sur le site unique en ligne](#)

Thèmes :

[Transparence](#)

[Confiance](#)

[Sécurité](#)

URL source: <https://www.indsante.fr/fr/document/declarations-publiques-dinterets>